

Le mot du Président

Chers étudiants, Chères étudiantes,

Engagés dans la construction de l'Europe de la connaissance et de l'Espace européen de la recherche, l'Université libre de Bruxelles, l'Université de Mons (UMONS) et la Faculté Polytechnique de l'UMONS ont souhaité s'associer, en juin 2004, pour constituer l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles.

Sous cette nouvelle bannière, les deux institutions partenaires ont décidé de renforcer les collaborations déjà existantes et de repenser ensemble une partie de leurs programmes d'enseignement. Que ce soit à titre propre ou via l'Académie, elles ont redéfini les objectifs de leur offre de formations et adapté leurs contenus aux besoins et aspirations des étudiants de demain, afin de garantir aux futurs diplômés une position forte dans l'Europe de la connaissance.

La mise en commun des compétences a ainsi permis de mettre en place, au sein de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles, un **large éventail de formations complémentaires de deuxième cycle**, cohérent et de qualité, visant à faire acquérir, dans différents domaines, une **qualification professionnelle spécialisée**.

Ces formations - qui vous seront proposées dès la rentrée 2011-2012 sous forme de **masters complémentaires** - ont été définies sur base des compétences scientifiques propres identifiées dans chacune des universités. Elles sont encadrées par des équipes de recherche reconnues, implantées sur les différents sites des institutions membres de l'Académie (Bruxelles, Mons, Charleroi).

La plupart des enseignements - à l'exception des spécialités médicales - correspondent à une formation de minimum 60 ECTS, qui peuvent être acquis en une année d'études au moins.

A l'issue de ces formations, les étudiants obtiennent un diplôme de Master complémentaire délivré par l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec les Universités partenaires collaborant au programme d'études.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente année académique au sein de notre Académie.

Le Président

M. Calogero Conti